

---

---

## NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

# HENRI COURTAUT

CONSERVATEUR DES HYPOTHÈQUES A SAINT-QUENTIN.

---

En apprenant, à l'une de vos dernières séances, et en déplorant la mort si soudaine de notre collègue, M. Henri Courtaut, vous avez voulu, Messieurs, qu'une notice biographique, insérée dans votre bulletin, vint témoigner de vos regrets et conserver le souvenir de celui que vous honoriez de vos plus légitimes sympathies.

Vous m'avez chargé de répondre à votre pieux désir, ayant pensé sans doute — et je vous en remercie — que j'aimerais à vous entretenir quelques instants d'un homme, d'un ami qui m'inspirait des sentiments toujours croissants d'affection et d'estime.

M. Courtaut, Henri-Barthélemy, se rattache à notre pays par ses liens de famille et par les fonctions qu'il a remplies au milieu de nous pendant de longues années; il a pour titres à la pensée que lui consacre aujourd'hui la

*Sc. hist.*

UNIVERSITY  
BIBLIOTHÈQUE  
DES  
SOCIÉTÉS  
SAVANTES

Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, la part directe qu'il a prise à sa fondation, le concours actif qu'il lui a prêté et les communications intéressantes qu'il a insérées dans son bulletin.

Il appartient à une famille de Tanlay, arrondissement de Tonnerre; mais ses parents habitaient momentanément Ivry-sur-Seine, lorsqu'il est né dans ce pays, le 11 mai 1814.

Destiné à la carrière de l'enregistrement, il avait demandé un brevet de surnuméraire peu de temps avant que l'administration n'exigeât des candidats le grade de bachelier ès-lettres, qu'il n'avait point cherché à obtenir. Mais, avec cette force de volonté qui est une des marques distinctives de son caractère, il se prépara en trois mois à cette épreuve, et la subit avec succès.

Le 17 octobre 1838, il était nommé receveur à Quarré-les-Tombes. L'ordre, la netteté, l'intelligence de son travail le signalèrent promptement à l'attention de M. de Gaye qui était alors directeur de l'enregistrement et des domaines, et dont on se rappelle encore le jugement sûr et l'esprit pénétrant. Dès l'année suivante il fut appelé à Auxerre comme premier commis de direction. Ce fut pendant cette période de sa carrière que ses habitudes laborieuses, ses goûts pour les sciences naturelles, sa loyale nature et ses fonctions elles-mêmes le mirent en relation avec une famille d'Auxerre qui, bientôt après, accepta son alliance. Cette alliance a tenu tout ce qu'il était possible d'en espérer, tout..... excepté la longue durée.

Encore un mot de ses services administratifs. Nommé vérificateur de l'enregistrement à Wissembourg le 14 juin 1847, rappelé dans l'Yonne en la même qualité le 30 septembre 1848, il se vit attaché à l'administration cen-

trale le 22 mars 1852 avec le titre de sous-chef de la division du personnel. En 1866, alors qu'il pouvait obtenir une direction, il fut nommé, sur sa demande, conservateur des hypothèques à Saint-Quentin, département de l'Aisne, où il est mort dans la nuit du 10 au 11 mars 1870.

Dans tout le cours de sa carrière administrative, M. Courtaut s'inquiéta bien moins des prérogatives et des dehors brillants de la fonction elle-même, que des qualités réelles qu'elle suppose, de ses exigences et de ses devoirs. Tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier la solidité, la maturité de son jugement dans les questions si souvent ardues d'enregistrement et de propriété domaniale. Rigide envers lui-même, toujours prêt au travail, toujours exact, incapable de mollesse ou de négligence en face de la tâche entreprise, il a donné mille fois la preuve, dans ses relations hiérarchiques, d'un rare esprit d'indulgence et de dévouement. Entre les supérieurs et les subordonnés, son entremise était toujours bienveillante et souvent efficace; il avait coutume de dire qu'il fallait venir en aide au temps lui-même pour adoucir les trop vifs mécontentements des uns et permettre aux autres d'effacer la négligence de la veille par le zèle et l'effort du lendemain. Dans la sphère de ses attributions les occasions n'étaient pas rares d'appliquer ces principes et de montrer ces précieuses qualités. Parmi tous ceux qu'il a obligés, il en est sans doute plus d'un qui l'a payé d'ingratitude; mais d'autres ont su le dédommager de ces mécomptes faciles à prévoir par de chaleureuses et fidèles amitiés.

Au milieu des fonctions même les mieux remplies, il y a encore bien des jours de liberté; M. Courtaut avait donc des loisirs; mais on peut affirmer qu'il était dans ses habitudes et ses instincts de n'avoir pas d'heures

inoccupées. L'étude de l'histoire ou de l'archéologie, et surtout celle des sciences naturelles étaient ses distractions ordinaires et préférées. Que de notes il a recueillies, les unes intéressantes pour tous, les autres réservées à cette fille chérie, son enfant unique, dont il aimait, non sans quelque douce fierté, à diriger la solide instruction. A Auxerre, peu de temps après son arrivée, les amis des études scientifiques l'accueillirent avec empressement. Le moment était opportun. L'*Annuaire de l'Yonne*, qui commença à paraître en 1837, avait répondu, il est vrai, à l'attente de ses fondateurs; chaque année ce recueil publiait sur l'histoire locale du département et sur les sciences naturelles des documents d'un très-grand intérêt; il contribuait ainsi à répandre partout un certain esprit de curiosité et d'érudition. Mais ce n'était pas suffisant. Tandis que les œuvres individuelles trouvaient dans l'*Annuaire* un commun asile, leurs actifs et laborieux auteurs continuaient à rester, entr'eux, dans un isolement regrettable. Il n'est pas bon que l'homme, fût-il même un savant, vive seul. De là, l'idée d'une association entre tous ceux que l'intérêt de la science ne laisse pas indifférents, l'idée d'une société toute dévouée aux études sérieuses, hostile aux sujets frivoles comme à des germes d'affaiblissement, et confiant son long avenir à la double puissance d'une production incessante et d'une active propagande. C'est en 1846 que cette idée féconde s'est fait jour. Ses premiers initiateurs ont droit à notre reconnaissance, et leurs noms, Messieurs, doivent être inscrits à la première page de votre histoire. Ils sont au nombre de quatre: ce sont, par rang d'âge, MM. Déy, Quantin, Courtaut et Cotteau. Il est sans doute permis de remonter à ces origines déjà lointaines, surtout quand on y trouve, pour le déposer sur

une tombe trop tôt ouverte, un titre de sympathie et d'honneur.

Le projet qui venait de se former compta bientôt cinquante-trois adhésions. La séance d'installation se tint à Auxerre le 31 janvier 1849. Le bureau, élu le même jour, se composa de MM. Chaillou des Barres, président; Gallois et Arrault, vice-présidents; Quantin et Cotteau, secrétaires; Déy et Vaudey, classificateurs; Villiers, trésorier, et enfin Courtaut, archiviste. La parole fut prise alors par M. Chaillou des Barres dont la franche aménité, pendant dix années de présidence, a si habilement su trouver pour tous de gracieux et continuels encouragements. Son discours, empreint de ses qualités habituelles, la raison du fond et l'élégance de la forme, signale le double but que se proposaient les quatre fondateurs de 1846 et que poursuivent toujours les trois cents associés de 1870. Quel est ce double but? C'est, au point de vue scientifique, la concentration des recherches, des efforts, des œuvres accomplies; c'est, au point de vue moral, la confraternité des rapports entre tous les membres de la Société. « L'association, disait notre regretté président, est une puissance, c'est celle du siècle.... Aux efforts isolés l'association substitue les tendances collectives; elle rassemble, pour les faire converger vers un but commun, des travaux qui, presque toujours, sans elle, manqueraient de direction, des forces qui s'évanouiraient entre le point de départ et le but. » Puis, faisant appel à des sentiments d'une bienveillance réciproque, il terminait par cette phrase heureuse et choisie : « S'il est un point élevé sur nos têtes où les vents et les tempêtes cessent, où règne un calme éternel, il est aussi un point dans la vie du monde, où meurent tous les bruits de la haine ; l'un s'appelle le ciel, l'autre la science. »

Ainsi M. Courtaut était, dès l'année 1847, l'archiviste de la Société. Mais il n'entendait pas être archiviste sans archives. Il entreprit donc, comme on l'a dit avec à-propos, « une croisade bibliographique », recherchant et réunissant, au profit de notre bibliothèque, les manuscrits, chartes, brochures, mémoires, circulaires, pamphlets, livres et imprimés de toute espèce, pouvant servir à l'histoire civile, religieuse, politique, industrielle, scientifique, littéraire et artistique du département de l'Yonne. En cela, il remplissait une partie du programme que se propose notre société dans l'article premier de ses statuts. Cette collection a pour nous, surtout au point de vue de l'histoire proprement dite, une importance considérable. Elle se composait déjà de 25 volumes suivis d'une table générale et analytique, lorsque M. Courtaut fut obligé de quitter Auxerre. La tâche était heureusement commencée; vous savez avec quel zèle et quelle exactitude scrupuleuse elle est continuée par notre collègue, M. Lorin.

Mais cette collection de manuscrits et d'imprimés ne suffisait ni à son ardeur ni à ses espérances. Mettant à profit ses premières notions de géologie, il voulut pénétrer plus avant dans le monde antédiluvien, et se mit à étudier les divers terrains et gisements de notre contrée, à en recueillir et classer les fossiles; et c'est ainsi qu'il commença, pour sa part, cette collection paléontologique que M. Cotteau a dirigée dès l'origine et continuée avec tant de science qu'elle est aujourd'hui une des gloires de notre société, un des trésors de notre musée. Dans le premier volume de notre bulletin, à côté d'un article signé de son savant maître, M. Cotteau, et intitulé: *Aperçu sur la géologie du département de l'Yonne*, on trouve, signée de son regretté disciple, une *Note sur le*

*terrain aptien de la rive gauche de l'Yonne.* C'est, en effet, sur la route d'Auxerre à Toucy, à deux cents mètres environ de la tuilerie de Cassoir, qu'il avait découvert cet affleurement de l'étage aptien dont il avait recueilli quelques-uns des fossiles caractéristiques. Sans doute l'observation était toute locale; mais elle n'en avait pas moins son intérêt parce qu'elle nous signalait la présence de ce terrain sur un point où personne encore ne l'avait reconnu. La collection de fossiles qu'il était parvenu à former, pendant son séjour à Auxerre, et qu'il avait classée par étages, renfermait un certain nombre de types précieux. Dans sa belle *Monographie de l'étage portlandien du département de l'Yonne*, dont il a enrichi le 21<sup>e</sup> volume de notre bulletin, M. de Loriol mentionne et décrit un de ces fossiles auquel a été attaché le nom de M. Courtaut: c'est l'*Anatina Courtautiana*, recueilli dans le ravin d'Egriselles, près Auxerre. Il le note comme très rare, et le fait figurer, de grandeur naturelle, à la planche VIII, fig. 2, 2 a.

Avec M. Déy, cet autre adepte infatigable de la science, M. Courtaut commença également l'herbier de la flore départementale, dont le catalogue, sous forme de centuries, était publié dans nos bulletins à mesure que l'ouvrage prenait de l'accroissement. Appelés bientôt hors du département, les deux collaborateurs durent interrompre le classement et la préparation des plantes dont ils avaient pu reconnaître les stations. Mais M. Ravin recueillit leur héritage, et grâce à lui la flore de l'Yonne n'a plus de secrets. Notre herbier, complété, achevé par ses soins et ceux de ses amis, ne laisse que bien peu de chance à des découvertes nouvelles. Chez nous, la botanique est décidément acclimatée; espérons qu'elle de-

viendra bientôt florissante. Dans l'une des anciennes réunions des sociétés de Sens et d'Auxerre qui se tenaient publiquement, M. Courtaut donna communication d'un article fort gracieusement écrit sur l'*Aspect botanique de l'arrondissement de Sens*. Il payait ainsi sa bienvenue à la société sénonaise, qui l'avait admis au nombre de ses membres, le 2 décembre 1850. Son article fut inséré dans le bulletin de cette société, volume de 1853, page 112.

Nous avons dans notre musée un troisième trésor, la collection zoologique de l'Yonne, qui rappelle également l'esprit d'initiative de M. Courtaut. Ses aptitudes pour les sciences naturelles l'avaient décidé tout d'abord à s'occuper, lui-même, de la faune de notre pays. Mais entravé par ses occupations multiples, il eut du moins le bonheur de susciter, au profit de cette entreprise, l'actif dévouement de M. Achille Colin, qui, avant sa mort si funeste, avait déjà recueilli, préparé et classé deux cents espèces locales. A M. Colin succéda notre collègue M. Paul Bert, que ses labeurs scientifiques et sa chaire de Sorbonne tiennent éloigné de nous sans le rendre indifférent ni à nos efforts ni à nos progrès.

Ainsi, nous devons l'affirmer sans crainte, surtout dans ce lieu même où nous voyons entassées nos richesses, s'il y eût pour M. Courtaut une chance heureuse et un rare mérite, ce fut d'avoir, un des premiers, répandu le bon grain dans ce vaste champ de la science, où nous pouvons aujourd'hui moissonner à pleines mains.

Mais l'étude de l'histoire devait tenter aussi notre ancien et cher archiviste. En accumulant pour notre bibliothèque les manuscrits et les livres, il fut pris à son tour du désir d'en compulsier quelques-uns et



d'interroger l'esprit qui les avait vivifiés. De là, le travail très-complet qu'il a inséré dans notre bulletin de 1850 et qu'il a publié de nouveau en 1851 sous ce titre : *Etudes sur l'esprit public du Tiers-Etat du bailliage d'Auxerre en 1789*. Dans une introduction que la justesse et l'élévation des idées rendent fort intéressante, l'auteur indique nettement le but qu'il se propose : « Tout a été dit sur les Etats-généraux de 1789, mais nos historiens, en faisant connaître les préliminaires de la réunion et les résultats qu'elle produisit, les ont considérés par rapport à l'histoire générale de la nation. Ils ont négligé les tendances, les vues particulières de chaque province. L'esprit de chaque bailliage n'a pu trouver place dans leurs travaux. Il appartient à l'histoire locale d'y suppléer et de faire à chacun la part de gloire et de responsabilité qui lui appartient dans la grande œuvre confiée aux Etats-généraux. Nous nous sommes proposé cette tâche en ce qui concerne le Tiers-Etat de l'ancien bailliage d'Auxerre. » Abordant ensuite le fond de son sujet, M. Courtaut procède, par ordre de matières, au dépouillement de tous les cahiers qui contiennent les différents vœux exprimés par toutes les communes ou plutôt par toutes les paroisses du bailliage. Son travail est divisé en sept chapitres qui comprennent chacun de très-nombreuses subdivisions et qui portent les intitulés suivants : *Droits civils et politiques*. — *Administration*. — *Législation*. — *Religion, clergé, communautés, ordres*. — *Instruction*. — *Droits seigneuriaux*. — *Impôts*. — Cette nomenclature, toute sèche qu'elle soit, fait comprendre tout l'intérêt qui s'attache à « cet important et vaste dépouillement des vœux du bailliage », ainsi que le disait notre président, M. Chaillou des

Barres, dans un de ses comptes-rendus annuels des travaux de la Société. En résumant son œuvre, M. Courtaut rappelle ce mot du célèbre historien Amédée Thierry : « l'Administration est sortie pièce à pièce des Etats-généraux. » Mais ces cahiers, ajoute avec raison notre collègue, « ont été en quelque sorte copiés sur ceux des paroisses et ils ont souvent négligé d'en reproduire les pensées les plus philosophiques et les plus libérales. » Il constate que les vœux émis par les paroisses du bailliage d'Auxerre ont été tous ou presque tous réalisés, et il en conclut que « l'esprit public était chez nous à la hauteur des événements qui allaient s'accomplir. » Il complète son travail par la reproduction textuelle des 117 articles qui composent le « cahier des pétitions du Tiers-Etat, pour servir d'instruction à ses députés. »

Cette publication, pleine d'érudition et de sagacité, est la première page de notre histoire locale de 1789. Pendant combien de temps encore attendrons-nous la seconde ?

Après une longue période pendant laquelle il fut, bien plus qu'il ne le voulait, absorbé par ses occupations administratives, M. Courtaut sentit renaître en lui, non moins vif qu'autrefois, le besoin des études scientifiques. Appelé par ses dernières fonctions loin de Paris, ce centre d'une activité dévorante, habitant le département de l'Aisne depuis 1866, il eut la satisfaction d'être nommé membre correspondant de la société académique de Laon le 12 juin 1868. C'est alors qu'il publia un compte-rendu, aussi complet qu'intéressant, de l'excursion archéologique que cette société, réunie à celle de Soissons, avait eu l'heureuse idée d'entreprendre, sauf à accepter l'année suivante pareille fête donnée à leurs

voisins par les savants de la région soissonnaise. Le 4 mars 1869, M. Courtaut fut élu membre titulaire de la société académique de Saint-Quentin (Aisne). Ce nouveau titre l'autorisait à publier dans le journal de la ville un article sur le jardin botanique qu'elle renferme et dont il proposait l'agrandissement et la complète transformation. Peu de temps après, dans une note reproduite par le même journal, il appelait l'attention de la science sur un honorable géologue, M. Carré, et sur sa belle collection paléontologique, laquelle, dit-il, « formée dans l'espace de douze ans, de 1857 à 1869, ferait honneur à plus d'un musée public de province. »

Dans cet opuscule qui est sa dernière publication, il semble que M. Henri Courtaut veuille ressaisir les inspirations de sa laborieuse jeunesse, en même temps qu'une vague inquiétude paraît agiter son esprit. Écoutez ces dernières paroles : « ..... quelque occupé qu'il soit, l'homme est obligé de se ménager des heures de repos ; il est contraint d'avoir des loisirs. Et quoi de plus charmant que les instants donnés à l'étude des êtres qui nous entourent ? En cherchant à connaître la nature, nous en faisons une compagne, une consolatrice. Amie bienveillante, elle se prête à nos inclinations, à notre humeur, à nos caprices, par sa diversité. Lorsque nous conversons avec elle, nous ne sommes jamais complètement seuls et, à chaque chapitre du livre qu'elle ouvre devant nous, nous sentons en quelque sorte notre rapprochement de la Divinité. »

Il était trop tard, hélas ! M. Courtaut avait abusé de ses forces. Le labeur constant, opiniâtre, avait été la passion dominante de toute sa vie. Tout-à-l'heure, vous l'entendiez, pour ainsi dire, vous le déclarer lui-même :

pour lui le repos était « une contrainte. » Mais l'activité intellectuelle et physique a des limites qu'on ne franchit pas impunément. Il venait d'en faire la fatale expérience. En prenant possession du bureau des hypothèques de Saint-Quentin, il fut épouvanté de l'état pitoyable et compromettant dans lequel étaient ces immenses tables alphabétiques, indispensable élément de toutes les recherches d'inscriptions et de transcriptions hypothécaires. Il voulut en opérer la refonte immédiate et entière. Dirigeant l'ensemble et tous les détails de l'opération, collationnant ligne par ligne, mot par mot, travaillant sans paix ni trêve, il acheva à peu près en dix-huit mois l'énorme et fastidieuse besogne qu'il eût été prudent de mettre dix années à terminer!

Sans doute, à cette occasion, il put répéter sa maxime favorite, celle qui s'applique à lui-même, à toute son existence, à toutes ses œuvres avec une justesse singulière : « ce qu'on veut, on le peut, » *Labor omnia vincit improbus*. Puis, pour la première fois de sa vie, il songea peut-être au repos, il appela de ses vœux les studieux et doux loisirs..... et ce fut la mort qui vint!

Il n'avait pas encore cinquante-six ans. Sa mort est un malheur pour les siens, un chagrin pour ses amis, pour notre société une perte vivement sentie. Nous regrettons en lui l'homme irréprochable, le savant laborieux, l'un des créateurs de notre association, l'un de nos collègues les plus actifs et les plus dévoués. Les qualités toutes sérieuses de son esprit et de son cœur n'avaient besoin ni d'éclat, ni de retentissement. Comme la nature et la science qu'il a tant aimées, il ne s'ouvrait tout entier qu'à ses véritables amis.

Messieurs, la dernière œuvre du travailleur et de l'éru-

dit vous était destinée. En effet, il tenait en réserve, pour l'achever à des heures d'une quiétude trop tardive, et pour l'offrir à notre société, un ouvrage considérable et d'un puissant intérêt qu'il avait déjà intitulé : *Géographie féodale de l'Yonne*. Cet ouvrage devait former deux volumes in-8°. De longues années avaient été consacrées à en assembler presque tous les matériaux. A côté de ses collections particulières et des documents divers qu'il avait réunis, on a donc retrouvé toutes ses notes déjà classées, déjà toutes prêtes à être mises en œuvre. Il serait profondément regrettable que ce travail ne trouvât pas un jour sa place dans nos archives entre la géographie moderne de notre département et la géographie des temps gallo-romains.

Mais ce qui pour nous devait être un don, ne peut plus être aujourd'hui qu'un legs. Ce legs, du moins, attesterait qu'après avoir contribué à la création de notre société, et participé à ses premiers progrès, M. Henri Courtaut a su, toujours fidèle au vieux drapeau de la Bourgogne, servir, même après sa mort, la noble cause de la science et de l'histoire.